



Poliez-Pittet, le 21 mai 2015

**Au Conseil Général  
de Poliez-Pittet**

=====

**Préavis municipal No 01 / 2015  
Comptes communaux de l'année 2014**

Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2014 qui bouclent avec **un excédent de revenus de CHF 42'923.59**.

\* \_ \* \_ \* \_ \* \_ \*

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

**Total des charges et revenus par nature**

**Budget**

Charges :	CHF	2'900'580.00
Revenus :	CHF	2'634'050.00

<i>Excédent de charges budgété</i>	<i>CHF</i>	<i>266'530.00</i>
------------------------------------	------------	-------------------

**Comptes**

Charges :	CHF	3'541'917.73
Revenus :	CHF	3'584'841.32

<b>Excédent de revenus de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b><u><u>42'923.59</u></u></b>
--	------------	--------------------------------

Nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement (dépassement de + CHF 3'000.00) ci-après :

./.

## 1 ADMINISTRATION GENERALE

### 102.300.1 *Vacations et heures diverses municipalité*

Solde du compte	CHF	24'723.00
Budget	CHF	28'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-3'277.00</b>

Les heures de vacations des municipaux ont diminué

### 110.301.0 *Traitement du personnel*

Solde du compte	CHF	174'845.00
Budget	CHF	160'000.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>14'845.00</b>

Le dépassement est dû à l'augmentation du taux d'activité de la greffe dès 01.09.2014, l'engagement de la nouvelle boursière, ainsi que le défraiement des aides extérieures qui secondent notre employé communal dans certains travaux.

## 2 FINANCES

### 210 *Impôts*

Solde net des comptes	CHF	1'662'487.00
Budget net	CHF	1'582'200.00
<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>80'287.00</b>

A nouveau cette année, comme dans beaucoup de communes, les recettes fiscales sont plus élevées que nos prévisions, notamment pour l'impôt sur la fortune, à la source, sur le bénéfice des personnes morales, l'impôt foncier, les gains immobiliers et les droits de mutation. Par contre, pas d'impôt sur les successions et donations.

Nous avons eu une perte sur débiteurs de CHF 26'211.86.

### 220.452.1 *Fonds péréquation - décompte année précédente*

Solde du compte	CHF	269'918.00
Budget	CHF	0.00
<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>269'918.00</b>

Suite au bouclage de la période 2013, qui se fait chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu le décompte final, qui nous a permis de recevoir de la part du canton, un montant de **CHF 269'918.00**.

./.

Ce montant peut s'expliquer de la manière suivante :

- Chaque commune doit **alimenter le fonds de péréquation** d'un nombre de point (en 2013 : ~18.37 points pour notre commune). Notre point d'impôt, suite aux rentrées fiscales 2013, a passé à CHF 21'846.00.  
Selon le décompte final du canton, nous aurions dû payer la somme de CHF 401'327.00 / au budget CHF 393'923.00 / **différence CHF 7'404.00**
- Selon le nombre d'habitants et le montant des revenus fiscaux, **l'Etat fait un calcul et reverse** à chaque commune un certain montant comme « **couche de solidarité** » et comme « **couche de population** », soit un total de CHF 304'689.00 / au budget CHF 205'337.00 / **différence CHF 99'352.00**
- Quant aux dépenses thématiques, grâce à l'achat du tracteur pris en considération dans le décompte final 2013, nous avons reçu de l'Etat CHF 194'289.00 / au budget CHF 16'650.00 / **différence CHF 177'639.00**
- **Réforme policière** à payer CHF 68'752.00 / au budget CHF 68'432.00 / **différence CHF 330.00**

**230.352.0 Autres amortissements du patrimoine administratif**

Solde du compte	CHF	430'000.00
Budget	CHF	0.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>430'000.00</b>

Ce montant concerne l'amortissement, par prélèvement aux réserves, de l'investissement "crédit d'étude pour la réfection de la maison de commune » préavis n° 4 - 2007 et « Rénovation de la maison de commune » préavis n° 12 – 2011.  
Voir également compte 358.480.3

**230.380.1 Attribution de réserve et renouvellement (autres)**

Solde du compte	CHF	250'000.00
Budget	CHF	0.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>250'000.00</b>

Ce montant comprend les attributions au fonds de réserve sur décision municipale

9281.0	Fonds de réserve	
	Attribution	CHF 250'000.00

./.

### 3 DOMAINES ET BATIMENTS

#### 32 Forêts

##### **320.352.0** *Groupement forestier – frais administratifs*

##### **320.352.1** *Groupement forestier – frais d'exploitation*

Solde du compte	CHF	28'329.00
Budget	CHF	23'400.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>4'929.00</b>

Budget 2014, les frais administratifs et d'exploitation se trouvaient sur le même compte (320.352.0).

Augmentation des heures du garde-forestier.

Les frais d'exploitation sont calculés selon les hectares, 167ha à CHF 50.00

#### 35 Bâtiments

##### **351.301.0** *Grande-salle - conciergerie*

Solde du compte	CHF	7'112.00
Budget	CHF	12'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'888.00</b>

Dès juillet 2014, le poste de conciergerie a été attribué.

##### **351.312.0** *Grande-salle - électricité, chauffage*

Solde du compte	CHF	5'786.00
Budget	CHF	17'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-11'214.00</b>

Dorénavant, nous recevrons le décompte de l'ASIRE qui inclut le chauffage de la grande salle. Ce montant se trouve sur le compte 351.390.0 /imputation interne grande salle.

##### **351.314.0** *Grande-salle - entretien du bâtiment*

Solde du compte	CHF	15'629.00
Budget	CHF	10'000.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>5'629.00</b>

Durant l'année 2014, nous avons dû intervenir pour réparation dans les wc hommes et la porte-accordéon. Des travaux de réparation ont dû être effectués sur le toit du local matériel.

##### **351.318.3** *Grande-salle - mandat de conciergerie*

Solde du compte	CHF	10'395.00
Budget	CHF	5'000.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>5'395.00</b>

L'entreprise EasyNet est intervenue jusqu'en juin 2014

./.

<b>351.390.0</b>	<b>Grande-salle - imputation interne-employé communal</b>		
	Solde du compte	CHF	5'414.00
	Budget	CHF	9'750.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'336.00</b>

Les imputations internes de l'employé communal ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2014.

<b>351.427.0</b>	<b>Grande-salle - locations diverses</b>		
	Solde du compte	CHF	19'388.00
	Budget	CHF	15'000.00
	<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>4'388.00</b>

Augmentation des locations par rapport au budget.

<b>3521.427.0</b>	<b>Collège Nord - location appartement</b>		
<b>3521.427.3</b>	<b>Collège Nord - location des classes (ASIRE)</b>		
	Solde du compte	CHF	65'745.00
	Budget	CHF	70'000.00
	<b>Diminution des rentrées</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'255.00</b>

Dès 2014, les revenus locatifs du collège Nord sont séparés pour une meilleure compréhension. L'ASIRE nous a versé le montant de CHF 45'784.95.

<b>3522.322.0</b>	<b>Immeuble du collège Sud - intérêts hypothécaires</b>		
	Solde du compte	CHF	11'239.00
	Budget	CHF	15'600.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'361.00</b>

Certains emprunts ont été rediscutés auprès des établissements bancaires et/ou postaux. Nous avons obtenu de très bons taux, ce qui influence les intérêts pour nos différents objets.

<b>354.314.0</b>	<b>Cantine du terrain de foot et installations - entretien</b>		
	Solde du compte	CHF	3'023.00
	Budget	CHF	8'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'977.00</b>

Moins de frais que prévus au budget.

<b>354.390.0</b>	<b>Cantine du terrain de foot et installations - imputation interne employé communal</b>		
	Solde du compte	CHF	19'754.00
	Budget	CHF	14'600.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>5'154.00</b>

Les imputations internes de l'employé communal ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2014.

./.

<b>355.314.0</b>	<b>Ancien Battoir - entretien</b>		
	Solde du compte	CHF	1'600.00
	Budget	CHF	6'500.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'900.00</b>

Nous avons eu moins de frais d'entretien que budgétés.

<b>357.314.0</b>	<b>Stand de tir et cibles - entretien</b>		
	Solde du compte	CHF	601.00
	Budget	CHF	5'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'399.00</b>

Les travaux consistant à poser la clôture autour des cibles se feront en 2015.  
Voir compte 356.380.0 (attribution au fonds de réserve).

<b>358.311.0</b>	<b>Maison de commune - achat de matériel et mobilier</b>		
	Solde du compte	CHF	10'965.00
	Budget	CHF	5'000.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>5'965.00</b>

Le dépassement concerne la pose du panneau d'affichage à l'extérieur du bâtiment et la rénovation de la table de la salle de la municipalité.

<b>358.322.0</b>	<b>Maison de commune - intérêts hypothécaires</b>		
	Solde du compte	CHF	13'713.00
	Budget	CHF	16'800.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-3'087.00</b>

Certains emprunts ont été rediscutés auprès des établissements bancaires et/ou postaux. Nous avons obtenu de très bons taux, ce qui influence les intérêts pour nos différents objets.

<b>358.390.0</b>	<b>Maison de commune - imputation interne employé communal</b>		
	Solde du compte	CHF	7'078.00
	Budget	CHF	950.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>6'128.00</b>

Les imputations internes de l'employé communal ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2014.

## 4 TRAVAUX

### 420.318.1 Service de l'urbanisme - frais STI enquêtes publiques

Solde du compte	CHF	14'196.00
Budget	CHF	3'000.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>11'196.00</b>

L'augmentation du coût des prestations du STI est compensée par une augmentation des émoluments communaux selon le compte 420.431.3

### 420.318.5 Service de l'urbanisme - honoraires de géomètres et divers

Solde du compte	CHF	5'195.00
Budget	CHF	10'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'805.00</b>

Nous avons eu moins de frais d'entretien que budgétés.

### 430.311.0 Routes - achat de matériel

Solde du compte	CHF	1'391.00
Budget	CHF	7'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-5'609.00</b>

Nous avons eu moins de frais d'entretien que budgétés.

### 430.313.5 Routes - achat de produit pour le salage

Solde du compte	CHF	1'960.00
Budget	CHF	8'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-6'040.00</b>

L'hiver ayant été relativement clément, les frais sont plus bas que budgétés.

### 430.314.2 Routes - entretien des routes

### 430.314.3 Routes - entretien de l'éclairage public

Solde des comptes	CHF	43'379.00
Budget	CHF	105'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-61'621.00</b>

Les travaux prévus en 2014, seront finalisés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Nous avons **provisionné**, un montant de **CHF 64'000.00** sur le compte **430.380.4**, afin de payer les factures concernées.

### 430.316.3 Routes - location de véhicule, machines et outillage

Solde du compte	CHF	4'336.00
Budget	CHF	1'000.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>3'336.00</b>

Frais liés à l'utilisation du tracteur d'un de nos auxiliaires pour la pose et la dépose des pare-neige.

./.

<b>430.318.0</b>	<b>Routes - déblaiement neige et salage</b>		
	Solde du compte	CHF	11'101.00
	Budget	CHF	25'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-13'899.00</b>

L'hiver ayant été relativement clément, les frais sont plus bas que budgétés.

<b>430.390.0</b>	<b>Routes - imputation interne employé communal</b>		
	Solde du compte	CHF	23'266.00
	Budget	CHF	29'250.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-5'984.00</b>

Les imputations internes de l'employé communal ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2014.

<b>443.314.0</b>	<b>Talus, haies, bosquets, aménagements floraux - entretien</b>		
	Solde du compte	CHF	4'592.00
	Budget	CHF	1'000.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>3'592.00</b>

Ce dépassement est lié à la taille et au fauchage au Ch. des Essilaz et au Ch. du Rategniau.

<b>451.318.0</b>	<b>Ordures ménagères - enlèvement des ordures</b>		
	Solde net des comptes	CHF	19'973.00
	Budget net	CHF	30'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-10'027.00</b>

Il y a eu moins de vidages de la benne qu'estimés.

<b>451.434.3</b>	<b>Ordures ménagères - taxes d'élimination des ordures</b>		
	Solde du compte	CHF	34'078.00
	Budget	CHF	44'000.00
	<b>Diminution des rentrées</b>	<b>CHF</b>	<b>-9'922.00</b>

Dans l'ensemble, les déchets sont mieux triés.

<b>453.318.1</b>	<b>Centre de tri et de récupération - enlèvement matériaux</b>		
	Solde du compte	CHF	51'415.00
	Budget	CHF	55'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-3'585.00</b>

Il y a eu moins de frais que budgétés.

./.

<b>453.434.1</b>	<b>Centre de tri et de récupération - taxes habitants</b>		
<b>453.434.1</b>	<b>Centre de tri et récupération - taxes entreprises</b>		
	Solde du compte	CHF	36'228.00
	Budget	CHF	35'000.00
	<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>1'228.00</b>

Le nombre d'habitants a augmenté en 2014 et la taxe des déchets pour les entreprises a finalement été facturée à CHF 100.00 (selon décision municipale du 03.02.2015).

<b>460.314.0</b>	<b>Réseau d'égouts et épuration - entretien des canalisations et collecteurs</b>		
<b>460.314.1</b>	<b>Réseau d'égouts et épuration - entretien STEP</b>		
	Solde du compte	CHF	9'529.00
	Budget	CHF	54'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-44'471.00</b>

Les travaux concernant la vidange des lits de roseaux et la STEP seront réalisés en 2015, nous avons donc budgété CHF 25'558.03 sur le compte 460.381.0 et CHF 20'000.00 sur le compte 460.381.1.

<b>460.322.0</b>	<b>Réseau d'égouts et épuration - intérêts</b>		
	Solde du compte	CHF	3'257.00
	Budget	CHF	9'400.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-6'143.00</b>

Certains emprunts ont été rediscutés auprès des établissements bancaires et/ou postaux. Nous avons obtenu de très bons taux. Ce qui influence les intérêts pour nos différents objets.

<b>460.434.0</b>	<b>Réseau d'égouts et épuration - taxes d'introduction</b>		
<b>460.434.1</b>	<b>Réseau d'égouts et épuration - taxes annuelles</b>		
	Solde du compte	CHF	136'258.00
	Budget	CHF	111'000.00
	<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>25'258.00</b>

L'augmentation des revenus se justifie de la manière suivante : augmentation du nombre des habitants et augmentation des factures pour les taxes de raccordement.

## **5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

<b>510.352.0</b>	<b>Enseignement primaire - ASIRE</b>		
<b>520.352.0</b>	<b>Enseignement secondaire - ASIRE</b>		
	Solde du compte	CHF	372'943.00
	Budget	CHF	400'000.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-27'057.00</b>

Depuis la création de l'ASIRE, nous recevons les frais pour la totalité des élèves sans distinction des primaires ou secondaires.

./.

<b>580.365.0</b>	<b>Temples et cultes</b>		
	Solde du compte	CHF	23'889.00
	Budget	CHF	19'950.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>3'939.00</b>

Augmentation des frais pour la Confrérie Réformée.

## **6**      **POLICE**

<b>650.52.0</b>	<b>Défense incendie - SDIS</b>		
	Solde du compte	CHF	15'257.00
	Budget	CHF	21'500.00
	<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-6'243.00</b>

Le coût par habitant 2014 (20.15/hab.) a légèrement diminué par rapport à 2013 (22.85/hab.)

## **7**      **SECURITE SOCIALE**

<b>710.352.4</b>	<b>Service social - EFAJE (garderies, accueillantes, jardins d'enfants)</b>		
	Solde du compte	CHF	74'436.00
	Budget	CHF	43'750.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>30'686.00</b>

Nous avons eu une forte augmentation des heures d'accueil des enfants de Poliez-Pittet, soit :

	Heures budgétées	Heures réelles
Accueil familial de jour	3'460	<b>7'297</b>
Accueil Préscolaire	7'060	<b>10'101</b>
Accueil Parascolaire	820	<b>0</b>

<b>710.366.0</b>	<b>Mesure d'accompagnement (taxe déchets)</b>		
	Solde du compte	CHF	3'486.00
	Budget	CHF	0.00
	<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>3'486.00</b>

Introduction en 2014, de la mesure d'accompagnement pour les couches pour enfants et protections.

./.

**720.451.0 Facture sociale - décompte année précédente**

Solde du compte	CHF	63'394.00
Budget	CHF	0.00
<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>63'394.00</b>

Suite au bouclage de la période 2013, qui se fait chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu le décompte final, qui nous a permis de recevoir de la part du canton, un montant de **CHF 63'394.00**.

Facture sociale à payer CHF 300'882.00, au budget CHF 364'276.00 / **différence CHF 63'394.00**

**730.351.0 Santé publique - participation à l'AVASAD**

Solde du compte	CHF	57'245.00
Budget	CHF	65'850.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-8'605.00</b>

Les frais ont été moins élevés que le budget, car la participation financière facturée (80.40/hab.) est plus basse que la part budgétée (82.30/hab.)

## **8 SERVICE DES EAUX**

**810.312.1 Achat d'eau à l'AIEHJ**

Solde du compte	CHF	21'322.00
Budget	CHF	30'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-8'678.00</b>

La facture de l'AIEHJ fait état d'une consommation de 85'289 m<sup>3</sup>.

**810.314.0 Entretien réseau communal**

Solde du compte	CHF	2'574.00
Budget	CHF	30'000.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-27'426.00</b>

Il était prévu de changer des conduites et des compteurs. Ces travaux n'ont pas été absolument nécessaires.

**810.381.0 Attribution fonds de réserve**

Solde du compte	CHF	41'634.00
Budget	CHF	0.00
<b>Dépassement</b>	<b>CHF</b>	<b>41'634.00</b>

Afin de tenir compte du changement de compteurs et de conduites, il a été attribué un montant de CHF 25'000.00. Pour équilibrer le dicastère du service des eaux, la somme de CHF 16'634.30 a été attribuée au fonds de réserve du réseau d'eau.

./.

**810.390.0 Imputation interne employé communal**

Solde du compte	CHF	898.00
Budget	CHF	4'900.00
<b>Economie</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'002.00</b>

Les imputations internes de l'employé communal ont été attribuées aux différents dicastères selon la feuille récapitulative de ses heures effectives en 2014.

**810.434.1 Taxes d'introduction**

Solde du compte	CHF	36'788.00
Budget	CHF	20'000.00
<b>Rentrées supplémentaires</b>	<b>CHF</b>	<b>16'788.00</b>

Nous avons eu plus de demandes de permis de construire.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### Investissements en cours :

- Assainissement butte de tir :** Le montant des travaux, pour l'année 2014, s'élève à **CHF 1'987.20.**  
Montant de l'investissement au 31.12.2014 : CHF 93'442.55
- Conduite « liaison Vernaugi »** Le montant des travaux, pour l'année 2014, s'élève à **CHF 64'833.52.**  
Montant de l'investissement au 31.12.2014 : CHF 302'022.74

### Investissements terminés :

- Maison de commune :** Le montant des travaux, pour l'année 2014, s'élève à **CHF 319'742.60.**  
Crédit d'étude et rénovation de la maison de commune Cet investissement est terminé (coût final CHF 1'092'397.60, y compris le crédit d'étude). Nous avons donc amorti par le compte de réserve, comme mentionné dans les préavis : CHF 400'000.00 pour la rénovation et CHF 30'000.00 pour le crédit d'étude.  
Le crédit d'investissement a été dépassé de CHF 32'397.60.  
Nous avons également procédé au 1<sup>er</sup> amortissement budgétaire de CHF 31'500.00 .
- Compacteur à déchets** Le montant des travaux, pour l'année 2014, s'élève à **CHF 29'594.25.**  
Cet investissement est terminé (coût final CHF 109'013.55). Nous avons procédé au 1<sup>er</sup> amortissement budgétaire de CHF 10'000.00 .  
  
Le crédit d'investissement a été dépassé de CHF 9'013.55.

## DISPONIBILITES

Nos disponibilités sont passées de **CHF 1'212'232.93** au 1.1.2014 à **CHF 2'535'968.70** au 31.12.2014. Ceci est dû au fait que nous avons emprunté les CHF 630'000.00 qui avaient été accordés par le Conseil pour la Maison de commune. Nous avons aussi renouvelé un emprunt de CHF 764'000.00 échu au 31.12.2014, mais remboursé en janvier 2015.

## CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2014 présente un excédent de revenus de **CHF 42'923.59**. Grâce à la prise en charge de l'achat du tracteur dans les dépenses thématiques, les décomptes de la péréquation et de la facture sociale 2013 sont en faveur de notre commune. Ceci nous a permis d'attribuer des réserves pour des travaux futurs à hauteur de CHF 250'000.00.



Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2014, ainsi que le bilan au 31 décembre 2014 tels que présentés
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2014.



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2015

### **Au nom de la Municipalité**

Le Syndic

La Secrétaire

Serge Savoy

Tania Giordano

Le Municipal responsable : Serge Savoy